

HYGIENE DES LOCAUX EN EAJE

«Appliquer les procédures d'entretien des locaux et des équipements en adéquation avec le projet de la structure »

Dates : Lundi 18 mars et Lundi 8 avril 2019

Objectifs :

- Participer à l'organisation de son poste de travail et l'élaboration des outils de traçabilité en accord avec le projet de la structure.
- Utiliser les produits et le matériel dans une optique de Développement Durable
- Planifier ses tâches en tenant compte de la vie de la structure.
- Rapporter son activité conformément à la réglementation
- Mettre en œuvre les techniques d'entretien des locaux conformément aux normes d'hygiène et de sécurité

Contenus :

1er jour

- Rôle de l'agent, impact de ses activités sur la structure.
- Hygiène en collectivité : Hygiène des mains, bionettoyage
- Identification des différentes zones à risque infectieux
- Bilan des activités à accomplir.
- Co-construction d'outils (fréquence, traçabilité, planification des tâches) se basant sur les besoins réels de la structure

2ème jour

- La tenue professionnelle, l'ergonomie
- Les produits et leur utilisation, le matériel, l'entretien du linge, les parasitoses
- Dimensions écologiques, économiques et humaine.
- Mise en pratique des techniques de base : balayage et nettoyage des sols et des surfaces, techniques de pliage
- Hygiène des équipements, des jouets
- Organisation de son poste de travail

Public et Pré-requis :

- Salarié en charge de l'entretien des locaux des lieux d'accueil petite enfance
- Personnel référent hygiène

Lieu et horaires :

TOULOUSE
9h – 12h30 et 13h30-17h

Durée de la formation :

2 jours soit 14 heures

Coût pédagogique :

Adhérent	300 €
Non Adhérent	440 €
Bénévole	40 €
Individuel	100 €

Intervenant :

Caroline Gay, Formatrice consultante

Méthodes :

Cette formation est interactive, elle s'appuie sur l'articulation d'apports théoriques et de mises en situation, de travaux en sous groupes, de mutualisation de pratiques et d'expériences.

Cette formation est proposée sur 2 jours pour le personnel d'entretien. Nous encourageons la constitution d'un binôme avec la présence de la personne référente hygiène sur la première journée